



Présidence française de l'Union Européenne  
French Presidency of the European Union



63ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies  
Première Commission

*Explication de vote sur la résolution*

*« Prévention d'une course aux armements dans l'espace » (L.4)*

Intervention de

Madame Sophie Moal-Makame,  
Représentante permanente adjointe de la France  
auprès de la Conférence du Désarmement à Genève  
au nom de l'Union Européenne

**New York, 28 octobre 2008**

\* \*  
\*

63th session of the United Nations General Assembly  
First Committee

*Explanation of vote*

*« Prevention of an arms race in outer space » (L.4)*

Statement by

Mrs Sophie Moal-Makame,  
Deputy Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament in Geneva  
on behalf on the European Union

**New York, 28 October 2008**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne sur le projet de résolution L.4, qui s'intitule « Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique ».

*[Formule d'alignement]*

Monsieur le Président,

Tous les Etats membres de l'Union européenne ont voté en faveur de ce texte.

L'UE estime que la prévention d'une course aux armements dans l'espace est une condition essentielle pour le renforcement de la stabilité stratégique et pour la promotion d'une coopération internationale dans l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, compte tenu de l'implication croissante de la communauté internationale dans des activités spatiales ayant pour objectif le développement global et le progrès. En tant qu'acteurs dans le domaine spatial, nous sommes particulièrement sensibles à la question de la sécurité des objets spatiaux et appelons tous les Etats membres à s'abstenir d'entreprendre des actions susceptibles d'y porter atteinte.

Par ailleurs, l'Union européenne tient tout particulièrement à souligner la nécessité du développement et de la mise en œuvre de mesures de transparence et de confiance dans l'espace, comme le reconnaît la résolution L.4. L'Union européenne a voté de façon unanime en faveur des résolutions de l'Assemblée générale sur la transparence et les mesures de confiance relatives aux activités spatiales et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Elle a aussi récemment fait parvenir sa réponse conjointe au Secrétaire Général concernant la question des mesures internationales de confiance et de transparence posée dans la résolution 62/43.

Je souhaite également rappeler que, en vue de contribuer au renforcement de la bonne coopération dans le domaine des activités spatiales, l'Union européenne travaille à un projet de code de conduite des activités dans l'espace, destiné à promouvoir la sécurité des activités spatiales par des mesures volontaires de confiance et de transparence, acceptables par le plus grand nombre d'Etats. Nous sommes en effet persuadés que le développement d'échanges d'information et de bonnes pratiques permettra de développer la confiance et la compréhension entre acteurs spatiaux, contribuant ainsi utilement à la sécurité des activités dans l'espace. L'Union européenne espère être bientôt en mesure de proposer son projet à la communauté internationale, et souhaite pouvoir conduire des consultations avec les nations ayant des activités ou des intérêts dans l'espace.

Nous sommes cependant d'avis que les références et l'appel à la Conférence du Désarmement qui figurent dans la résolution aux paragraphes préambulaires 11 et 18, ainsi que dans le paragraphe 6 du dispositif, ne prennent pas en compte les développements en cours dans cette enceinte, à savoir, d'une part, les débats constructifs et substantiels qui s'y tiennent depuis plus de dix ans sur tous les sujets à l'ordre du jour et, d'autre part, la présentation consécutive de deux projets de décision présidentielle sur un programme de travail (L.1/CRP-5/CRP-6 puis CD/1840) faisant quasiment consensus. Ces propositions continuent de porter l'espoir de parvenir au redémarrage de la CD.

L'Union européenne demeure ouverte quant au cadre formel dans lequel un travail de substance sur la prévention de la course aux armements dans l'espace pourrait être initié. Mais nous aurions aimé voir, comme les années précédentes, la résolution consacrée à ce sujet prendre mieux en compte le travail des Etats membres de cette enceinte et la teneur des débats qui y ont été conduits./.

## COURTESY TRANSLATION – UNOFFICIAL

Mr. Chairman

I have the honour to speak on behalf of the European Union on draft resolution L.4 entitled “Prevention of an Arms Race in Outer Space”.

*[Standard wording on association]*

All EU members have voted in favour of this text.

The EU feels that the prevention of an arms race in outer space is an essential condition for the strengthening of the strategic stability and for the promotion of an international cooperation in the exploitation and the utilisation of space for pacific purposes. This is indeed essential considering the growing implication of the international community in space activities whose objective is global development and progress. As actors in the spatial field, we are particularly sensitive to the question of security of space objects and we call upon all Member States to refrain from undertaking actions that are likely to harm it.

Moreover, the EU would particularly like to highlight the necessity of the development and implementation of transparency and confidence-building measures in space, as resolution L.4 acknowledges it. The EU has voted unanimously in favour of General Assembly resolutions on transparency and confidence-building measures relating to space activities and to the prevention of an arms race in outer space. It has also recently given its joint answer to the General Secretary regarding the question about international confidence-building and transparency measures called for in resolution 62/43.

I would also like to recall that, in order to contribute to the strengthening of the good cooperation in the field of space activities, the EU is working on the project of a code of conduct on space activities designed to promote the security of space activities by voluntary confidence-building and transparency measures that can be accepted by a majority of States.

We are indeed convinced that the development of information exchanges and of good practices will allow the development of confidence and understanding between space actors, thus contributing effectively to the security of space activities. The EU hopes to soon be able to propose its project to the international community and wishes to be able to conduct negotiations with nations having activities or interests in space.

However, we believe that the references and the call to the Conference on disarmament contained in the resolution in PP 11 and 18 as well as in OP 6 do not take into account the developments and progress in this area. That is to say, on the one hand, that the constructive and substantial debates that have been taking place for more than two years on all subjects on the agenda, and on the other hand, the consecutive presentation of two projects of presidential decisions on a program of work (L.1/CRP-5/CRP-6 and CD/1840) that has practically reached consensus. With these propositions, we hope that the CD will make a new start.

The EU remains open on the formal framework in which a substantial work on the prevention of an arms race in outer space could be initiated. But we would have liked to see, as in past years, the resolution dedicated to this subject better take into account the work of the Member States of this forum and the importance of the debates conducted in it.